



Saint-Sulpice la Pointe, le 15 Janvier 2021

Monsieur le Maire,

à

Madame la Présidente, Monsieur le Président

Nos réf. : RB/LS/CP/NOA/AS/CF

Objet : *Demande de subvention annuelle et/ou exceptionnelle*

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous adresser le dossier de demande de subvention annuelle et/ou exceptionnelle pour l'année 2021, ainsi que le nouveau règlement intérieur. Ce dernier évolue par rapport à 2020, et continuera d'évoluer pour atteindre sa version définitive l'année prochaine.

A cet effet, le Service Sport, Animation et Vie associative vous communiquera d'ici 10 jours, les informations relatives aux équipements communaux mis à disposition, gratuitement, de votre association, vous permettant de remplir, page 4 du Cerfa, la ligne 861 – Mise à disposition gratuite de biens et services.

Si vous rencontrez des difficultés à remplir ce dossier, le CBE du Net (*Comité du Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain – Tarn*), organisme spécialisé notamment dans l'accompagnement des associations dans le cadre de démarches administratives, est à votre disposition au 05 62 89 07 70.

Vous devez impérativement fournir avec votre demande de subvention toutes les pièces administratives mentionnées dans le dossier. **Sans l'ensemble de ces documents, votre dossier ne pourra être étudié.**

Je vous rappelle que les subventions communales représentent de l'argent public et que par conséquent, il est nécessaire que la municipalité puisse avoir connaissance de la manière dont va être utilisé cet argent.

La commission chargée d'examiner ces dossiers y sera particulièrement vigilante.

Exceptionnellement pour cette année, je vous remercie par avance de bien vouloir retourner le dossier et l'ensemble des documents **au plus tard le 16 Février 2021** :

- Par mail, associations@ville-saint-sulpice-81.fr
- Par courrier, Hôtel de Ville – Parc Georges Spénale – 81370 Saint-Sulpice la Pointe
- Directement auprès du Service Sport, Animation et Vie associative

Le montant de la subvention qui vous sera communiqué, est valable uniquement pour cette année, et sera réévalué chaque année.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Laurent SAADI

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

**Adjoint au rayonnement de la ville de Saint-Sulpice-La-Pointe
Sport, Culture, Animations et Commerces
Conseiller Communautaire de la Communauté de Communes Tarn-Agout**